

**LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

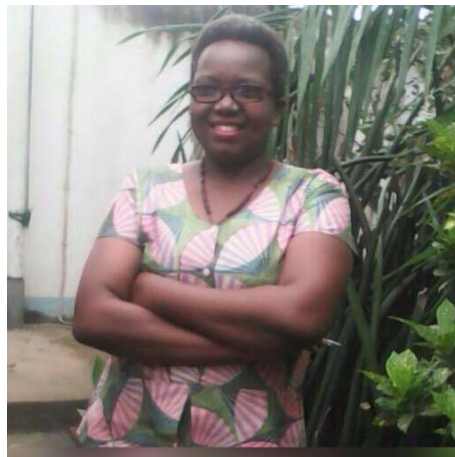
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°60 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »*

**Semaine du 22 au 28 mai 2017**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 28 mai 2017, au moins 426 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>PAGES</b>
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	4
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	4
<i>I.1.1.DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET DANS LES RIVIERES</i> .....	4
<i>I.1.2.DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE COMPTE</i> .....	5
<i>I.1.3. DES PERSONNES MORTES SUITE A LA NEGLIGENCE DES AUTORITES PENITENTIAIRES ET/ OU SUICIDEES</i> .....	6
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES</i> .....	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR</i> .....	7
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i> .....	8
<i>II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE</i> .....	9
<i>III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i> .....	9
<i>IV. AUTRES FAITS RAPPORTES</i> .....	11
<i>V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i> .....	12

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CNDD-FDD:** *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CPP :** *Code de procédure Pénal*

**PJ :** *Police Judiciaire*

**TGI:** *Tribunal de Grande Instance*

**FAB :** *Forces Armées du Burundi*

**CDS :** *Centre De Santé*

**MSD :** *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

**FNL :** *Front National de Libération*

**OPJ :** *Officier de Police Judiciaire*

**SNR:** *Service National de Renseignement*

**VBG :** *Violence Basée sur le genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 9 personnes tuées, 2 portées disparues, 7 torturées, 7 arrêtées arbitrairement et 2 victimes de VBG.

Le phénomène de cadavres est aussi signalé. Au moins 3 cadavres ont été relevés au cours de cette période couverte par ce bulletin.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre les actes d'intimidation commis par les jeunes Imbonerakure et l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD.

Le contexte sécuritaire se caractérise par des cas d'assassinats, d'arrestations arbitraires et de tortures commis à l'encontre des présumés opposants du pouvoir en place.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du gouvernement pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

## ***1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***1.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***1.1.1. DES CADAUVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LES RIVIERES***

#### **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date du 24 mai 2017, en zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, un cadavre, visiblement étranglé, de Jackson Michel Nimenya, âgé de 29 ans, natif de la commune Rugombo, a été découvert sur l'avenue Mwambutsa qui sépare le quartier Kigobe et le quartier VI de la zone urbaine de Ngagara. Selon notre source, Jackson Michel Nimenya était étudiant à l'Institut supérieur médical régional de Buyenzi. La population de cette localité affirme avoir entendu des coups de feu vers 3 heures du matin et pense que ces balles tirées seraient liées à cet assassinat. La famille de la victime indique que le jeune garçon avait quitté le domicile autour de 16 heures du 23 mai 2017 pour se rendre dans la zone urbaine de Kamenge. La police déclare que les auteurs du crime ne sont pas encore identifiés. Elle précise toutefois que des enquêtes ont commencé pour que les criminels soient démasqués.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 22 mai 2017, vers 6 heures, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé entre 30 et 35 ans, a été retrouvé sur la colline Bisha, zone Makamba en commune Rusaka, province Mwaro, selon des sources sur place.

### **Un cadavre retrouvé en commune et province Bubanza**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2017 indique qu'en date du 21 mai 2017, vers 15 heures, sur la colline Rugunga, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, un corps sans vie d'une fille connue au nom de Rose Ndayishimiye, âgée de 24 ans, a été retrouvé dans la rivière Kadakama par la population de cette localité. Selon nos sources, la victime avait disparu depuis le 15 mai 2017.

### ***1.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTE***

#### **Une personne tuée en commune Gatara, province Kayanza**

L'information parvenue à notre rédaction en date du 27 mai 2017 indique qu'en date du 21 mai 2017, sur la colline Mudahara, commune Gatara, province Kayanza, la prénommée Aline a été battue à mort par son époux Claver. Elle était sa deuxième épouse. Le mobile de ce meurtre reste inconnu.

#### **Une personne tuée en commune et province Muyinga**

En date du 24 mai 2017, Jacqueline Munezero, de la colline Rusengo, commune et province Muyinga, a été étranglée par son époux, le 1<sup>er</sup> Sergent Major Jean Claude Nzitonda du camp Mukoni. Selon des sources sur place, le mobile de ce meurtre serait lié à un conflit foncier. Le couple était programmé le lendemain au TGI Muyinga pour une audience publique sur cette affaire. Le présumé meurtrier a été arrêté.

#### **Une personne tuée en commune et province Rumonge**

Le soir du 28 mai 2017, sur la colline Mugomere, au centre urbain de Rumonge, Elysée Nkurunziza a été tué à coup de houe. Des sources locales indiquent que la victime était allée rendre visite à son amie vivant sur la même colline quand elle a été assommée par le frère de cette fille hostile à la relation de ce jeune garçon avec sa sœur. L'auteur de ce meurtre a été aussitôt arrêté par la police. Accusé de meurtre avec préméditation, il est détenu au cachot de la police de Rumonge. Des proches de la victime racontent qu'Elysée Nkurunziza était allé emprunter un cahier auprès de cette fille au moment des faits. La victime fréquentait la 9<sup>ème</sup> année au Lycée communal urbain de Rumonge.

### **Une personne tuée en commune Giheta, province Gitega**

En date du 25 mai 2017, Margueritte Nzobonimpa, âgée de 74 ans, a été assassinée par la population de la colline Ruhanza, commune Giheta, province Gitega, accusée de sorcellerie.

### ***I.1.3. DES PERSONNES MORTES SUITE A LA NEGLIGENCE DES AUTORITES PENITENTIAIRES ET/ OU SUICIDE***

#### **La mort d'un détenu à la prison centrale de Muyinga**

En date du 25 mai 2017, Jef Niyongabo, locataire de la prison centrale de Muyinga est mort sur le chemin de l'hôpital où il était conduit se faire soigner. Selon ses amis de la prison centrale de Muyinga, la victime est décédée suite à la négligence des autorités pénitentiaires. Depuis plusieurs jours, sa santé était en mauvais état, confirme la même source avant d'ajouter qu'il souffrait d'une diarrhée intense et des vomissements. La victime était poursuivie pour une affaire de viol.

#### **Une personne trouvée suicidée en commune et province Muyinga**

En date du 24 mai 2017, un jeune homme, lauréat des humanités techniques résidant la colline Ngogomo, commune Gasorwe, province Muyinga a été retrouvé pendu sur un arbre. Selon des sources sur place, ce jeune se serait donné la mort suite à des difficultés de la vie quotidienne.

### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES***

#### **Une personne enlevée en commune Mpanda, province Bubanza**

En date du 23 mai 2017, Eric Ntirandekura, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été kidnappé par des gens non identifiés dans le secteur Rubira, commune Mpanda de la province Bubanza. Selon notre source, Eric Ntirandekura était avec un certain Désiré qui était venu le rendre visite. En se rendant à Muzinda, ils ont été arrêtés par des Imbonerakure Chadrack, Sébastien et Mafyeri, tous amis de Désiré. Arrivés dans la zone Kinama, ils ont descendu Désiré du véhicule pour continuer le chemin vers Cibitoke. Un membre proche de sa famille précise que les ravisseurs exigent un montant de 300.000 fbu pour sa libération. Un des voisins dit qu'Eric Ntirandekura aurait été enlevé pour des mobiles politiques.

#### **Une personne arrêtée puis portée disparue en commune Rango, province Kayanza**

En date du 27 mai 2017, sur la colline Nyabibuye, commune Rango, province Kayanza, Florian Ndayikeza, membre du parti MSD, a été arrêté par des Imbonerakure en collaboration avec la police. Il a été accusé de venir du Rwanda. Selon des sources sur place, Florian Ndayikeza a été conduit à Bujumbura mais sa famille ignore l'endroit où il se trouve.

### ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES AGENTS DU SNR***

#### **Deux détenus torturés dans la prison centrale de Mpimba**

En date 24 Mai 2017, deux détenus de la prison centrale de Mpimba, Tharcisse Nimbona et Jean Claude Nduwimana surnommé Kibago, tous anciens militaires ex-FAB, arrêtés fin 2016, ont été torturés. Le premier était accusé de collaborer avec des groupes rebelles et le deuxième était coaccusé avec le colonel Dieudonné Dushimagize dans le dossier de détention illégale d'armes. Nos sources disent qu'un groupe de jeunes Imbonerakure chargé de sécurité à l'intérieur de la prison ont tabassé Tharcisse Nimbona et Jean Claude Nduwimana sous l'ordre des Imbonerakure Christophe Ndayizeye, Abdul Mugisha et un autre connu sous le sobriquet de Satan.

Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure se sont introduits dans les cellules de détention de ces deux militaires pour confisquer leurs téléphones mais ces derniers ont résisté. Après une longue discussion, ces chargés de sécurité ont usé de la force en amenant les deux militaires au terrain de la prison où ils ont subi des actes de tortures d'au moins 2 heures. Tharcisse Nimbona a des blessures suite aux tortures et Jean Claude Nduwimana eu une fracture sur un de ses bras.

#### **Une personne torturée en commune Gasorwe, province Muyinga**

En date du 25 mai 2017, Caif Sinzinkayo, brigadier au commissariat de police de Muyinga et attaché à Gasorwe a été violenté en public, devant les bureaux de la PJ, par le responsable provincial du SNR en province de Muyinga du nom de Gérard Ndayisenga. Ce brigadier était poursuivi pour avoir hébergé des présumés escrocs. Il a été remis en liberté. La population de la province Muyinga de même que les défenseurs des droits humains dénoncent le comportement du chef du SNR qui ne cesse de malmenager les gens pour la simple raison qu'ils ne sont pas du parti CNDD-FDD.

#### **Une personne torturée en commune Busoni, province Kirundo**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 28 mai 2017 indique que dans la nuit du 18 mai 2017, sur la colline Burara, zone Gatara, commune Busoni, province Kirundo, un groupe d'élus locaux dont Nimpagaritse et Mbanziriza ainsi que des Imbonerakure dont Mberamiheto, Muvunandinda et Sezibera ont attaqué la famille d'Innocent Nsengiyumva l'accusant de vol. Ils l'ont battu à mort, poitrine et pieds brûlés, selon des sources sur place. Le motif de cet acte ignoble est qu'Innocent Nsengiyumva avait refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Il est actuellement hospitalisé au CDS Burara. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés, précise notre source.

#### **Une personne torturée en commune Murwi, province Cibitoke**

En date du 26 mai 2017, vers 19 heures, sur la colline Rwesero, commune Murwi, province Cibitoke, Bernard Nyandwi a été battu par des jeunes Imbonerakure de cette localité dirigé par

un nommé Biri hanyuma. La victime venait d'un bistrot. La victime était accusée par ces Imbonerakure d'opposant politique qui ne fait pas de ronde nocturne.

### **Un ex-FAB et son épouse torturés par des Imbonerakure en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 26 mai 2017, un nommé Marekabiri, retraité ex-FAB et son épouse ont été tabassés par un groupe des Imbonerakure sur la colline Rubimba, commune Kayogoro, province Makamba. Ils étaient accusés de n'avoir pas payé la contribution dite de développement. Ces Imbonerakure font cette collecte sans quittances et sont responsables de ces actes de torture. Des noms de ces Imbonerakure connus sont Bucumi, Nyawakira et Nintunze.

### ***1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES***

#### **Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 22 mai 2017, sur la colline Nyarusange, commune Rango de la province de Kayanza, un Imbonerakure du nom de Benoit Ndaruzaniye a été incarcéré au cachot de la police au chef lieu de la commune Rango pour avoir critiqué le pouvoir en place. Il a été libéré après avoir payé une somme de 80 000 fbu.

#### **Une personne arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza**

En date du 20 mai 2017, sur la colline Songore, commune Kabarore, province Kayanza, Eric Itangizi a été arrêté par les Imbonerakure et incarcéré au cachot de la police au chef lieu de la commune. Il a été accusé d'avoir séjourné au Rwanda.

#### **Quatre personnes arrêtées en zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura**

En date 24 mai 2017, deux fonctionnaires et deux travailleurs domestiques ont été arrêtés par des policiers et des militaires lors d'une fouille-perquisition opérée au quartier VI de la zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Cette fouille visait la recherche d'armes et le contrôle des cahiers de ménages.

#### **Une personne arrêtée en commune et province Bubanza**

En date du 26 mai 2017, vers 15 heures, au centre ville de Bubanza, Venant Havyarimana a été arrêté par des jeunes Imbonerakure dont Hakiza, Naphtalie et Nshimirimana, en collaboration avec la police. La victime est accusée de port du téléphone Android dans lequel il avait des émissions Inzamba et Humura. Venant Havyarimana est détenu au cachot de la police du commissariat provincial de Bubanza.



## ***II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE***

### **Une personne violée en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 22 mai 2017, une fillette de 10 ans, prénommée A. de la colline Bugorora en commune de Rusaka a été violée par Fiston Mugisha, de la même colline, selon des sources sur place. Tous les deux étaient à la recherche du bois de chauffage, selon des sources policières.

## ***III. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD***

### **Des contributions forcées par des Imbonerakure en province Makamba**

Les habitants de la province Makamba sont fatigués des contributions intempestives forcées de la part de l'administration. Des barrières ont été érigées sur toutes les collines de la province principalement sur les grands axes menant vers les lieux publics comme les marchés et les CDS.

« Personne ne peut prétendre se diriger vers les lieux publics sans avoir des reçus prouvant le paiement de ces contributions », explique un citoyen rencontré arrêté sur une barrière de la route Kayogoro-Makamba.

En commune Vugizo, les personnes adultes n'ont plus accès aux marchés, « des jeunes Imbonerakure nous arrêtent au niveau des barrières et nous obligent de payer toutes les tranches. On a abandonné les marchés, on n'y envoie que des enfants », ajoute un habitant de la commune Vugizo.

En commune Kibago, des jeunes Imbonerakure malmènent et battent des gens incapables de payer ces contributions. « Qu'ils sachent que des moyens sont limités pour certaines personnes. Il y a même qui n'ont pas quoi mettre sous la dent, la construction d'un bureau provincial n'est pas une priorité pour ceux-là » s'indigne un habitant de Kibago.

Les autorités communales et provinciales disent que ce projet est l'affaire de tout habitant de la province. Ces contributions sont à la 5<sup>ème</sup> tranche à raison de 1 000 fbu par ménage et une somme variant entre 5 000 à 20 000 fbu par fonctionnaire et par tranche.

En commune Makamba, c'est aussi le recouvrement forcé des frais alloués à la construction d'un immeuble provincial. Des barrières gardées par les jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD sont érigées partout sur les axes menant vers le chef-lieu de la province.

Ces barrières s'observent sur toutes les collines de la commune. Des gens y sont arrêtés, leur libération se fait moyennant paiement de ces frais ou des pots de vin à ces jeunes montant la garde à la barrière.

### **Des personnes agressées par des Imbonerakure en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 23 mai 2017, vers 1 heure du matin, Longin Nsengiyumva, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette commune, accompagné d'autres jeunes, Osias Bigirimana et un surnommé Américain, ont agressé les gens qui se trouvaient dans une buvette.

### **Des Imbonerakure armés en commune Rugombo, province Cibitoke**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2017 indique qu'en date du 20 mai 2017, vers 8 heures, au chef lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, dans l'hôtel Burundiano de Vedaste Niyokwizera alias Warumonge, une vingtaine d'hommes armés se trouvait à cet endroit. Selon nos sources, tous étaient des jeunes Imbonerakure qui venaient d'être armés. Jusqu'à présent, personne n'indique où sont allés ces jeunes Imbonerakure.

### **Des actes d'intimidation des Imbonerakure en province Ruyigi**

Lors de la visite en province Ruyigi du secrétaire général du parti CNDD-FDD au niveau national Evariste Ndayishimiye en date du 25 mai 2017, les habitants du chef-lieu de la province ont passé une nuit mouvementée à cause des actes d'intimidations faits par les Imbonerakure de la localité. La patrouille a été faite par ces derniers et ordonnaient aux habitants de rentrer très tôt. A titre d'exemple pour le quartier Sanzu III, la patrouille a été faite par des Imbonerakure dont un des 5 élus collinaires nommé Sibomana et un certain Damas, selon nos sources.

### **Rondes nocturnes des Imbonerakure en commune Gatara, province Kayanza**

En commune Gatara, province Kayanza, les Imbonerakure armés de longs bâtons font des rondes nocturnes en province Ruyigi ce qui effraient la population. En date du 20 mai 2017, vers 21 heures, un enseignant du Lycée de Gatara du nom d'Audifax les a rencontrés, ils l'ont interrogé longtemps et ensuite ils l'ont laissé continuer sa route.

### **Des entraînements paramilitaires en province Rumonge**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 28 mai 2017 indique qu'une mobilisation des jeunes Imbonerakure s'intensifie sur plusieurs collines où ces jeunes font des courses scandant des slogans glorifiant le parti au pouvoir et diabolisant les opposants. Des informations reçues font état des réunions clandestines nocturnes ainsi que des entraînements paramilitaires dans la réserve naturelle de Rumonge, de Kigwena et de Vyanda en province Bururi.

### **Menaces d'être arrêté et torturé en commune et province Bururi**

Un nommé Olivier Muhimpundu, originaire de la colline Kiremba, commune et province Bururi, est menacé par des jeunes Imbonerakure dont Bikebesi, le chef de ces Imbonerakure et l'administrateur de la commune Nestor Nijimbere, selon des sources sur place. Olivier Muhimpundu a fui les lieux et vit dans la clandestinité. Sa famille vit dans une peur panique et

pense qu'on va l'exécuter. Elle sollicite alors une assistance urgente pour sauver cette vie humaine. Une convocation signée par l'administrateur est sortie le 23 mai 2017 pour qu'il soit arrêté. Le mobile de cette poursuite est qu'Olivier Muhimpundu a refusé d'adhérer au mouvement des jeunes Imbonerakure, précise notre source.

#### ***IV. AUTRES FAITS RAPPORTES***

##### **Quatre grenade trouvées dans un champ en commune et province Makamba**

En date du 22 mai 2017, quatre grenades ont été découvertes dans un champ sur la colline Nyabigina, commune et province Makamba. Selon des sources administratives, ce champ était loué par une association d'agriculteurs.

##### **Attaque à la grenade en zone urbaine de Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura**

En date du 26 mai 2017, vers 20 heures, tout près de l'école française au quartier Rohero, commune Mukaza, Mairie de Bujumbura, des personnes non identifiées à bord d'un véhicule ont lancé deux grenades. Une personne a été blessée et des coups de feu ont été entendus.

##### **Attaque à la grenade en zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura**

Une information parvenue en date du 22 mai 2017 indique qu'une grenade a été lancée la nuit du 21 mai 2017 tout près du domicile du chef de zone Kamenge, sur la 8<sup>ème</sup> avenue, quartier Gikizi, zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, six personnes ont été blessées lors de cette attaque.

## ***V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des attaques armées et des embuscades par des hommes armés non identifiés continuent à se manifester dans différents endroits du pays.

Des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des opposants en général et en particulier aux membres de la coalition AMIZERO Y'ABARUNDI (FNL aile d'Agathon Rwasa et UPRONA aile de Charles Nditije) sont aussi signalés.

Des actes d'intimidations organisés par les jeunes Imbonerakure, des contributions forcées ainsi que des rondes nocturnes constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir.

Le phénomène de justice populaire est aussi une conséquence des discours de haine prononcés par certaines autorités du pays ainsi que l'impunité qui s'observent à l'endroit des jeunes Imbonerakure.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande au Gouvernement du Burundi ce qui suit:

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, militaires, des jeunes de la ligue Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population.